

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-14930 / 101289
Cicorel SA, 2017 Boudry
perçage, détournage et laser – pressage multicouche – salle blanche – galvanoplastie – contrôle – contrôle électrique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H, 6 F
25.12.2009–31.12.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14931 / 102067
Dasocom SA, 1217 Meyrin
nettoyage industriel de gaines de ventilation sur le territoire des cantons de GE et VD.
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.10.2010–31.12.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14950 / 100606
Heraeus Materials SA, 1400 Yverdon-les-Bains
départements: rectifiage, assemblage, fils, électro-érosion et redressage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
48 H, 32 F
19.02.2009–28.02.2012 (Modification)
- 09-14963 / 110778
transGourmet Schweiz AG, 1964 Conthey
départements produits frais
besoin urgent
4 H, 2 F
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement)
- 09-14966 / 102103
transGourmet Schweiz AG, 1023 Crissier
départements produits frais
besoins spéciaux de consommation
4 H, 2 F
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 09-14876 / 100491
Bell AG, 1033 Cheseaux-Lausanne
conditionnement et étiquetage
besoins spéciaux de consommation
21 H, 9 F
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 09-14875 / 100491
Bell AG, 1033 Cheseaux-Lausanne
arrivage / production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 09-14881 / 109747
Bell AG, 1008 Prilly
Fumée
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 09-14929 / 111425
Semtech Neuchâtel Sàrl, 2000 Neuchâtel
production / test
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H
01.11.2009–31.08.2012 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 09-14873 / 100491
Bell AG, 1033 Cheseaux-Lausanne
technique, informatique
besoins spéciaux de consommation
6 H
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement/modification)

- 09-14937 / 111803
Steria Suisse SA, 1006 Lausanne
IT (informatique et réseau); intervention lors de dérangements sur les équipements IT installés chez leurs clients en Suisse Romande.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
5 H
01.05.2009–30.04.2012 (Nouveau permis)
- 09-14938 / 111802
Steria Suisse SA, 1219 Le Lignon
IT (informatique et réseau); intervention lors de dérangements sur les équipements IT installés chez leurs clients en Suisse Romande.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
5 H
01.05.2009–30.04.2012 (Nouveau permis)
- 09-14941 / 111804
LGT Bank (Suisse) SA, 1205 Genève
interventions lors d'alarmes dans les infrastructures de la filiale de Genève.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.10.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)
- 09-14942 / 111806
LGT Bank (Suisse) SA, 1001 Lausanne
interventions lors d'alarmes dans les infrastructures de la filiale de Lausanne.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)
- 09-14954 / 110716
Bracco Imaging B.V. Branch Office, Amsterdam, succursale de Plan-les-Ouates, 1228 Plan-les-Ouates
service technique; interventions lors de dérangement sur les infrastructures (eau, gaz, électricité) de la production.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement)
- 09-14974 / 109471
CGC DALKIA SA, 1226 Thônex
intervention de dépannage sur des installations cl
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
24.12.2009–31.12.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 09-14877 / 100491
Bell AG, 1033 Cheseaux-Lausanne
préparation
besoins spéciaux de consommation
15 H, 10 F
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14879 / 109747
Bell AG, 1008 Prilly
préparation
besoins spéciaux de consommation
8 H
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 09-14878 / 100491
Bell AG, 1033 Cheseaux-Lausanne
conditionnement et étiquetage, production, expédition
besoins spéciaux de consommation
250 H, 50 F
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14880 / 109747
Bell AG, 1008 Prilly
conditionnement et étiquetage, production, expédition
besoins spéciaux de consommation
7 H, 4 F
01.01.2010–31.12.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14965 / 100251
Carbagas, 1564 Domdidier
distribution, mise en bouteilles, analyse et libération, administration.
besoins spéciaux de consommation
35 H, 5 F
22.12.2009–31.12.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu atypique (sans alternance) (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 09-14928 / 111425
Semtech Neuchâtel Sàrl, 2000 Neuchâtel
production / test
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
8 H
01.11.2009–31.08.2012 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

– 09-14789 / 111784

Celgene Management Sàrl, 2017 Boudry
département informatique: intervention de dépannage sur leurs réseaux et
équipements techniques du groupe Celgene.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.09.2009–31.08.2012 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

6 octobre 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail